

Dijon, le 15 décembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le préfet valide la fermeture du passage à niveau de Thenissey en période nocturne

La direction de SNCF Réseau a sollicité la fermeture de nuit du passage à niveau n°155 de la ligne Paris-Lyon à Marseille Saint-Charles, situé sur la commune de Thenissey. Aujourd'hui, ce passage à niveau fonctionne par un système de gardes barrières (6 ETP¹) ; c'est le dernier passage à niveau gardé avec ce mode de fonctionnement dans le département.

En application des dispositions de l'arrêté ministériel du 18 mars 1991 relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau, une telle demande nécessite une consultation par le représentant de l'État dans le département des différentes parties concernées par ces modifications.

En conséquence, la sous-préfète de Montbard a organisé au plan local la consultation des différents partenaires et institutions concernés, notamment lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 novembre dernier.

Au vu de cette consultation, et considérant le faible trafic nocturne et la présence d'itinéraires alternatifs, et notamment un passage souterrain à proximité pour les véhicules légers, Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or, a autorisé par arrêté la fermeture du passage à niveau de Thenissey en période nocturne de **21H20 à 05H20** le lendemain.

Un suivi de cette fermeture sera effectué, et un bilan sera partagé avec tous les acteurs après 6 mois de mise en œuvre de cette mesure.

1 ETP : Equivalent temps plein